

<http://snetap-fsu.fr/CAP-hors-classe-des-PCEA-28-mai.html>



# CAP Hors-Classe des PCEA 28 mai 2015

- Métiers - Enseignant.e - Carrière, rémunération, conditions de travail - CAP des PCEA -

Date de mise en ligne : jeudi 28 mai 2015

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

## 1/- Promotion à la hors classe

La [CAP](#) a étudié principalement les promotions à la hors classe : sur 2118 promouvables, 1103 dossiers ont été envoyés au SRH (service des ressources humaines).

Le taux de 7 % des trois dernières années a été reconduit à titre provisoire car l'actualisation du nouveau taux est encore en discussion. Les 148 promus ne recevront de l'administration leur notification que lorsque le taux sera officiellement donné au [MAAF](#) par la DGAFP. (direction générale des administrations et de la fonction publique).

Les élus ont déploré que ce ratio ne soit pas encore connu au moment de la CAP.

**La majorité des collègues retenus ont plus de 129,5 points. Seuls les collègues nés avant 1955 et ayant 125 points ont été retenus.**

## 2/- Liste d'aptitude [PLPA/PCEA](#)

Après étude de 31 demandes, 23 PLPA peuvent intégrer le corps des PCEA par liste d'aptitude. Le chiffre est déterminé par les reçus concours de l'année précédente, 1/9ème.

## 3/- Notation des enseignants

La note de service portant sur la notation des PCEA sera diffusée la jeudi 4 juin 2015. La limite de saisie des notes est fixée au 31 juillet 2015.

## 4/- Examen de qualification professionnelle

Une grande majorité des stagiaires 2014-2015 ont été admis aux épreuves de qualification professionnelle ([EQP](#)).

Trois collègues sont concernés par l'article 6 (deuxième inspection).

Le SNETAP demande que le compte-rendu de la 1ère inspection soit connu des stagiaires afin de mieux préparer la seconde inspection.

## 5/- Congés formation

Les élus ont dénoncé le remplacement partiel des congés formation qui est de 0,4 à 0,6 [ETP](#) pour le remplacement d'un ETP. Notre intervention a permis de faire évoluer le nombre de congés formation en permettant à des collègues placés sur liste complémentaire d'obtenir un congé pour l'année scolaire 2015-2016.

Un groupe de travail se réunira en juin-juillet afin d'affiner les modalités des congés formation à venir.

## 6/- Temps partiel annualisé

Le SNETAP-[FSU](#) réaffirme son refus de l'annualisation du temps de travail (maintien d'un service hebdomadaire à 18h) mais exige que la note de service du 29 octobre 2002 concernant le temps partiel annualisé s'applique.

Sur notre insistance, l'administration s'est engagée à réexaminer sous 15 jours les dossiers des trois collègues concernés.

### **7/- Bulletin de paie**

Le SNETAP a fait remarquer le manque de lisibilité des fiches de paie.

L'administration reconnaît la complexité mais le logiciel et le format concernent plus de 2 millions de fonctionnaires. Des formations ont été réalisées auprès des responsables locaux afin d'aider les agents qui le souhaitent. (s'adresser au gestionnaire de proximité ou au [SRFD](#)).

### **8/- CAP avancement automne 2015**

La prochaine CAP des PCEA concernant l'avancement est fixée au 24 et 25 novembre 2015.

Attention à la procédure de révision de notes qui va être modifiée cette année.

**Paris le 28 mai 2015**

**Les élus paritaires PCEA**